

Dans quelle mesure la réglementation DORA va-t-elle bouleverser les risques liés à la responsabilité civile des dirigeants ? Préparez-vous à la nouvelle ère réglementaire en matière d'assurance !

By **Koen Cambré**, *Manager Financial Institutions, Belgium* and **Adrienne Sitbon**, *Senior Underwriter Financial Institutions, France*



La réglementation européenne sur la résilience opérationnelle numérique (DORA) marque une étape importante dans le renforcement de la résilience du secteur financier au sein de l'Union Européenne. DORA oblige les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés d'investissement et les autres institutions financières de l'Union Européenne à mettre en place des mesures pour être capable de résister, de réagir et de faire face à des perturbations des technologies de l'information et de la communication (TIC), y compris les cyberattaques, et à s'assurer que leurs contractants, ainsi que leurs sous-contractants peuvent en faire de même.

Les entreprises et leurs dirigeants sont ainsi confrontés à un niveau d'exigence plus élevé : alors qu'un système informatique interne robuste suffisait autrefois à satisfaire les attentes réglementaires, la nouvelle norme requiert un examen minutieux de chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Qu'une grande banque passe un contrat avec un important fournisseur de services cloud aux États-Unis ou qu'un gestionnaire d'actifs de taille moyenne travaille avec une entreprise informatique locale, c'est à l'institution financière et à ses dirigeants qu'incombe l'entière responsabilité de vérifier la conformité des tiers avec lesquelles elle contracte.

Comment cela se traduira-t-il en termes de responsabilité des dirigeants ? Il est encore trop tôt pour le dire. La date limite pour la mise en œuvre de DORA est passée et la plupart des institutions financières s'efforcent encore de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires. Pour l'instant, les régulateurs font preuve de patience mais il est certain que l'accent dorénavant mis par DORA sur la conformité de la chaîne d'approvisionnement mondiale amplifie les risques et élargit considérablement le périmètre de responsabilité des dirigeants d'institutions financières.

DORA renforce la responsabilité individuelle.

DORA fait peser la responsabilité finale en matière de conformité au conseil d'administration et aux dirigeants des institutions financières. En effet, en cas de non-conformité de leur propre organisation ou d'un fournisseur ou prestataire de services, l'institution financière et les personnes chargées de sa surveillance peuvent faire l'objet d'enquêtes réglementaires et de sanctions. Rappelons que la définition de « dirigeant » est large et concerne toute personne agissant à titre décisionnel. Elle peut donc inclure les responsables de la conformité, les responsables informatiques ainsi que les responsables des risques.

Chez BHSI, nous sommes plus que jamais aux côtés de nos clients et courtiers : nous partageons notre expertise, renforçons nos liens et construisons ensemble des partenariats durables pour offrir une protection optimale à chacun.

Hypothétiques aujourd'hui, les conséquences sont réelles pour demain.

Le non-respect de DORA n'augmente pas seulement l'exposition réglementaire, il peut également donner lieu à des réclamations de la part des actionnaires, des clients et d'autres parties prenantes.

A titre d'exemple : une cyberattaque frappe le prestataire de services tiers d'une grande banque et interrompt sa capacité à exécuter des transactions. Les transactions non réalisées coûtent des millions aux investisseurs, ce qui déclenche des poursuites en responsabilité civile professionnelle à l'encontre de la banque et des gestionnaires d'actifs individuels. Les enquêteurs peuvent constater que la banque n'a pas vérifié la conformité du prestataire à DORA et ainsi ouvrir la voie à d'éventuelles poursuites en responsabilité des dirigeants. DORA introduit une nouvelle dimension dans l'exposition des personnes physiques et morales au titre des polices d'assurance responsabilité civile professionnelle et responsabilité des dirigeants.

S'agissant des petites et moyennes institutions financières, l'exposition au risque est particulièrement lourde. En effet, ces entreprises dépendent souvent fortement de fournisseurs ou prestataires externes et disposent de ressources internes plus limitées en matière de conformité. De plus, bon nombre d'entre elles n'ont peut-être pas encore pris la mesure de l'impact de leurs obligations au titre de DORA et de la responsabilité personnelle et professionnelle qui pourrait en découler.

Être prêt en matière d'assurance

Lorsque que les institutions financières basées dans l'Union Européenne renouvellent leurs polices d'assurance Lignes Financières, il est essentiel de tenir compte de l'impact de DORA.

Soyez donc attentif à toute lacune dans les couvertures de vos polices d'assurance qui pourraient entraver la capacité de la police à répondre aux scénarios les plus probables envisagés par DORA.

Anticipez et discutez donc ouvertement de votre adaptation à DORA. Tout bien considéré, la conformité à DORA est un gage de résilience, et les souscripteurs en tiendront compte dans leurs analyses de risque. Il est important d'envisager l'assurance de manière holistique à la lumière de la conformité à DORA. Au-delà de la contribution à l'atténuation des risques émergents liés aux Lignes Financières, la conformité peut avoir des implications positives telles que réduire les risques de fraude ou obtenir des conditions plus attractives pour souscrire une assurance cyber.



Koen Cambré
Manager Financial Institutions
Belgium



Adrienne Sitbon
Senior Underwriter
Financial Institutions, France

BHSI

In Europe, Berkshire Hathaway Specialty Insurance (BHSI) trades under Berkshire Hathaway European Insurance DAC (BHEI) and Berkshire Hathaway International Insurance Limited (BHIL). BHEI is an Irish domiciled Designated Activity Company, Registration Number 636883 and Registered Office at 2nd Floor, 7 Grand Canal Street Lower, Dublin D02 KW81. Berkshire Hathaway International Insurance Limited (BHIL), is an incorporated England and Wales limited liability company, Registration Number 3230337 and Registered Office at 8 Fenchurch Place, 4th Floor, London EC3M 4AJ, United Kingdom. BHEI and BHIL are affiliates of Berkshire Hathaway Specialty Insurance Company (BHSIC), a Nebraska USA domiciled corporation, which provides commercial property, casualty, healthcare professional liability, executive and professional lines, transactional liability, surety, marine, travel, programs, accident and health, medical stop loss, homeowners, and multinational insurance. BHSIC, BHIL and BHEI are subsidiaries of Berkshire Hathaway's National Indemnity group of insurance companies, which hold financial strength ratings of A++ from AM Best and AA+ from Standard & Poor's. Based in Boston, Berkshire Hathaway Specialty Insurance has offices in Atlanta, Boston, Chicago, Columbia, Dallas, Houston, Indianapolis, Irvine, Los Angeles, New York, Plymouth Meeting, San Francisco, San Ramon, Seattle, Stevens Point, Adelaide, Auckland, Barcelona, Brisbane, Brussels, Calgary, Cologne, Dubai, Dublin, Frankfurt, Hamburg, Hong Kong, Kuala Lumpur, London, Lyon, Macau, Madrid, Manchester, Melbourne, Milan, Munich, Paris, Perth, Singapore, Stockholm, Sydney, Toronto, and Zurich. For more information, contact info@bhspecialty.com.

The information contained herein is for general informational purposes only and does not constitute an offer to sell or a solicitation of an offer to buy any product or service. Any description set forth herein does not include all policy terms, conditions and exclusions. Please refer to the actual policy for complete details of coverage and exclusions. 9/4/2025-D